

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25075271



04 JUIN 2025

Greffier

N° d'entreprise : **0756 968 303**

Nom

(en entier) : **Dosha Concept**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de Tilff 404,
4031 Liège**

Objet de l'acte : Transfert du siège de Dosha Concept

"Dans l'intérêt de la Société, l'administrateur unique :

1. DÉCIDE, conformément à l'article 2 des statuts de la Société, de transférer le siège de la Société à 1050 Bruxelles, avenue Louise 350, à compter du 20 mai 2025.

2. DÉCIDE de désigner Cécile De Boe, Emma Bruneau, ou tout autre avocat du cabinet LIME, dont les bureaux sont situés à 1000 Bruxelles, rue de la Senne 19, en qualité de mandataires, pouvant chacun agir seul et avec faculté de substitution, pour faire tout ce qui est nécessaire ou utile en vue de l'accomplissement des présentes décisions et des formalités de publication aux Annexes du Moniteur belge des présentes décisions, en ce compris la signature de tous documents et l'accomplissement de toute démarche et, de manière générale, de tout ce qui est nécessaire ou utile à l'exécution des présents pouvoirs.

(...)"

Emma Bruneau, mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).